



Engagement du lotisseur de constituer une association syndicale des acquéreurs de lots

La société TERACTION, concessionnaire de la Zone d'activités économiques de Cranves-Sales, représentée par Pauline LACOUR, chef de projet, s'engage par la présente à constituer une association syndicale des acquéreurs de lots sur le périmètre de la ZAE de Cranves-Sales, conformément à l'article R. 442-7 du code de l'urbanisme.

A Annecy, le 03/11/2017


P. LACOUR
Chef de Projet.